Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1155

Artikel: Organisation militaire : l'armée d'après 1995
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009278

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ORGANISATION MILITAIRE

L'armée d'après 1995

Conduite comme une vaste opération militaire, la profonde réforme connue sous le nom d'Armée 95 mobilise toutes les forces des hauts fonctionnaires du DMF et des officiers généraux, qui se refusent à envisager la suite et voudraient bien interdire aux autres de le faire. Histoire d'une remise à l'ordre... provisoire évidemment.

LE GROUPE DE TRAVAIL

Parmi ses dix-huit membres, les trois radicaux Otto Schoch, président de la Commission militaire du Conseil des Etats, René Rhinow, impénitent réformateur des institutions fédérales et Peter Tschopp, leur cousin de Romandie et de la Chambre du peuple. Un autre sénateur, socialiste de Bâle-Ville (Gian-Reto Plattner), et trois anciens parlementaires (deux socialistes et un indépendant). Faisait également partie du groupe, qui comprenait en outre une dizaine de professeurs, consultants et lobbymen divers, le francophone de service: Jacques Pilet, qui figure bel et bien parmi les signataires du rapport malgré le démenti flou de son propre journal le 14 janvier.

(*yj*) Pour des partisans de l'ordre, tout rassemblement de têtes pensantes représente un cocktail virtuellement explosif. On voit d'ici l'accueil soupçonneux réservé par ces messieurs du bel étage de la hiérarchie militaire fédérale au rapport d'un groupe de travail spontané sur «La politique de sécurité et l'armée après 1995». Groupe dangereux, puisque emmené par un trio de parlementaires-professeurs-radicaux-innovateurs.

Or donc, le dit groupe a commis le crime de lèse-galons suprême: il a osé considérer la réforme Armée 95 comme une étape, importante certes mais pas définitive, du processus de perpétuelle réorganisation des troupes. En effet, par-delà les prochaines réductions d'effectifs commandées par l'évolution démographique, il faut songer à redéfinir clairement les missions de l'armée, qui ne peuvent sans cesse se diversifier au gré des modes et occasions de récupération érigées en nécessités.

Aussi bien, le groupe de travail propose qu'on en revienne à une multifonctionnalité plus étroite de l'armée, chargée de la riposte aux menaces violentes venant de l'extérieur du pays et aux conséquences humaines de telles menaces. Inutile de faire faire à des hommes — momentanément — en uniforme diverses tâches que d'autres personnes — rarement les mêmes en raison d'affectations souvent surprenantes — sont qualifiées pour accomplir tout au long de l'année. En clair: laissons travailler les gens du secteur sanitaire, de la police, de la protection civile, des transports, du génie civil (c'est le cas de le dire) au lieu de les supplanter ici et là pour «occuper» les militaires en cours de répétition, pour donner un supplément de légitimité à l'armée de milice et pour en assurer les relations publiques. Bien entendu, les tâches restant du ressort de l'armée doivent être accomplies par des hommes (et des femmes) ayant une formation ad hoc, bénéficiant d'un entraînement en continu et constituant donc un noyau de professionnels de 10 000 à 15 000 personnes.

Cette conception de la politique de écurité, de la multifonctionnalité et d'une collaboration entre un noyau de professionnels et une milice aux effectifs réduits est parfaitement cohérente, mais n'entre pas dans les vues des dirigeants du DMF. Du coup, le bref rapport du groupe de travail ouvrant un débat jugé inopportun, a été promptement «descendu». A cause d'une indiscrétion, il est vrai «favorisée» par une maladresse du groupe de travail lui-même, et qui a pris ses membres de court.

Une opposition du DMF ferme et légère

Les représentants du DMF en revanche, qui ont eu tout le temps de préparer leur réplique élaborée sous la présidence de Toni Cipolat (PDG de Pfister Meubles) et mise en forme par Iwan Rickenbacher, ancien secrétaire général du PDC et par ailleurs signataire du rapport. Le divisionnaire à d. Gustav Däniker, de plus en plus incapable d'imaginer qu'une conception stratégique puisse sortir d'un autre cerveau que le sien, a ouvert les feux. Le malheureux Hansheiri Dahinden, qui se maintient dans l'indifférence générale à la tête de l'inutile Office central de la défense, y est allé de sa vision, comme d'habitude aussi floue que convenue. Glacial comme jamais, le secrétaire général du DMF Hans-Ulrich Ernst, fils de commandant de corps et officier supérieur lui-même, a réglé en six points leur compte aux amateurs qui préconisent la professionnalisation de l'armée et feraient bien de commencer par eux-mêmes. L'estocade finale a été portée par Peter Arbenz qui occupe ses loisirs avec le commandement de la Brigade frontière 6. Un jeune libéral-radical de Willisau a eu beau dire que les vues du groupe de travail lui paraissaient davantage porteuses d'avenir que les dogmes du DMF, l'affaire était entendue. Le bon sénateur Rhinow a bien essayé de remonter la pente. Mais en vain. Et, dans sa conclusion, le professeur Curt Gasteyger, de l'Institut universitaire des hautes études internationales, s'est contenté de répéter timidement qu'il vaudrait mieux réfléchir d'ores et déjà à l'après 1995.

Il faut dire que les parlementaires ont présentement une occasion d'intervenir plus efficacement que par la présentation d'un rapport futuriste: les Chambres s'ocupent du projet de nouvelle Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire. En l'absence, apparemment, de toute stratégie parlementaire de la part des auteurs du rapport précité, Kaspar Villiger, dûment assisté par les nombreux fonctionnaires qui ne manquent jamais d'entourer leur chef dans tout débat politique, n'aura pas de peine à «vendre» une organisation militaire de pure milice.

Les grandes manœuvres d'Armée 95 peuvent donc se poursuivre, *gemäss Planung*. Fini les états d'âme et les débats d'idées. Rompez les rangs. Exécution. ■